



Informations communales

Fermeture du bureau municipal

Durant les vacances scolaires (07.07-15.08.2025), le bureau municipal sera ouvert comme suit :

- Mardi 8 juillet 2025 : de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00
- Mardi 15 juillet 2025 : de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00
- Mardi 12 août 2025 : de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Le bureau municipal sera complètement fermé du 21 juillet au 8 août 2025.

Réouverture normale dès le 18 août 2025.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter le maire, Markus Gerber, au 079 612 81 04 ou la vice-maire, Aurélie Moser, au 076 574 04 30.

Fermeture estivale – Dossiers en dépôt public

Pour la consultation des dossiers en dépôt public durant la fermeture de l'administration municipale, merci de contacter le maire, Markus Gerber au 079 612 81 04 ou la vice-maire, Aurélie Moser, au 06 574 04 30 afin de fixer un rendez-vous.

Assemblée municipale du 23 juin 2025

Le procès-verbal de l'assemblée municipale du 23 juin 2025 est déposé publiquement durant 30 jours, soit du 2 au 31 juillet 2025 conformément à l'article 57, alinéa 1 du Règlement d'organisation. Il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau municipal ou sur rendez-vous durant la fermeture estivale. Selon l'article 57, alinéa 2 du Règlement d'organisation, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil municipal.

Fuet, le 2 juillet 2025

Conseil municipal